



International  
Labour  
Organization



Funded by  
the European Union



MIGRATION MANAGEMENT  
PROJECT

Élaboration d'une politique de  
migration de main-d'œuvre:  
modèles et domaines thématiques

Le modèle ci-dessous présente une structure d'une politique de migration de main-d'œuvre qui peut être adaptée au contexte national (tableau A) en tenant compte du fait que le pays est en grande partie un pays d'origine, de transit ou de destination des travailleurs migrants.<sup>1</sup> Il est suivi d'un aperçu des sujets qui devraient en général être couverts par une politique de migration de main-d'œuvre (tableau B).

## A. Modèle de politique de migration de main-d'œuvre

<b>PARTIE 1</b>	Cette section peut inclure un avant-propos du ministre du ministère de premier plan afin de donner un poids politique à la politique, un résumé analytique, ainsi qu'une introduction générale au contexte national de la politique.
1.1 Introduction	
1.2 Contexte national	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Historique de la migration de travail vers/depuis le pays</li> <li>• Situation économique</li> <li>• Démographie</li> <li>• Industries clés</li> <li>• Emploi/marché du travail</li> <li>• Situation socioculturelle</li> <li>• Facteurs politiques</li> </ul>
1.3 Contexte de la migration de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendances et résultats de la migration de main-d'œuvre</li> <li>• Justification d'une politique nationale de migration de main-d'œuvre</li> <li>• Politique de migration de main-d'œuvre existante</li> <li>• Cadres législatifs et politiques: <ul style="list-style-type: none"> <li>o National (alignement sur les plans de développement nationaux, cohérence avec les politiques connexes, par exemple l'emploi, les compétences, la formation, l'éducation, etc.</li> <li>o Régional (cadres et processus politiques continentaux et régionaux)</li> <li>o International (traités de l'ONU, protocoles, conventions de l'OIT, recommandations et protocoles, mécanismes de rapport)</li> </ul> </li> </ul>
1.4 Vision	Section pour identifier le paradigme directeur de la politique en gardant à l'esprit une approche fondée sur les droits, sensible au genre et fondée sur des preuves.
1.5 Mission	
1.6 Impact	
1.7 Résultats et extrants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance/Administration (Unité de migration de main-d'œuvre)</li> <li>• Protection/Autonomisation/Égalité des chances et de traitement</li> <li>• Données pour le suivi et l'évaluation des politiques</li> <li>• Développement</li> <li>• Autres selon le contexte national</li> </ul>
1.8 Suivi, évaluation et examen	
<b>PARTIE 2</b>	Cette section inclurait un récit plus détaillé de la situation, des principaux défis et de la réponse politique proposée pour chacun des résultats et produits identifiés au point 1.7 ci-dessus (voir également le tableau B ci-dessous).
2.1 Résultat 1	

<sup>1</sup> Guide pratique sur l'élaboration de politiques de migration de main-d'œuvre, OIT.

---

**PARTIE 3****3.1 Résultat 2**

---

**PARTIE 4****4.1 Résultat 3**

---

**PARTIE 5****5.1 Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des politiques****5.2 Mécanisme de coordination****5.3 Mécanisme de consultation des partenaires sociaux/parties prenantes****5.4 Mobilisation des ressources**

---

**PARTIE 6****Plan d'action: résultats, extraits, activités, ressources, délais et responsabilités**

---

**PARTIE 7****Cadre de suivi et d'évaluation**

---

**Annexes**

---

Cette section inclurait un récit plus détaillé de la situation, des principaux défis et de la réponse politique proposée pour chacun des résultats et produits identifiés au point 1.7 ci-dessus (voir également le tableau B ci-dessous).

## B. Labour Migration Policy Topics

### GOVERNANCE SENSIBLE AU GENRE ET FONDÉE SUR DES PREUVES

- Considérations politiques au cours des 5 étapes de la migration (pré-départ, transit, entrée, destination, retour)
- Cadre institutionnel pour la mise en œuvre des politiques impliquant le ministère du travail et les institutions du marché du travail
- Coordination et consultation avec les organisations patronales et de travailleurs;
- Prise en compte des préoccupations de genre
- Coopération internationale
- Cohérence avec d'autres politiques (par exemple, les politiques d'emploi, d'éducation et de développement)

### PROTECTION DU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

- Cadres législatifs et réglementaires
- Ratification et mise en œuvre effective des principales normes internationales relatives à la protection des travailleurs migrants (Convention des Nations Unies de 1990, C. 97. C. 143) et des normes connexes (C. 181. C. 189, C. 19, C. 118. C. 157)
- Conventions fondamentales de l'OIT
- Formulation et mise en œuvre effective des accords bilatéraux sur la migration de main-d'œuvre (BLMA)
- Permis de travail et conditions de travail (temps de travail, salaires, droits aux congés, sécurité et protection de la santé au travail)
- Accès à la justice et aux mécanismes de recours

### RECRUTEMENT ÉQUITABLE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

- Cadre politique soutenant le mandat des services publics de l'emploi et des agences d'emploi privées concernant la migration de main-d'œuvre, en particulier le recrutement et le placement équitables des travailleurs migrants
- Programmes de migration permanente ou temporaire



### **STATISTIQUES SUR LA MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE**

- Modules réguliers de collecte de données et de migration de main-d'œuvre
- Informations administratives
- Évaluations des besoins du marché du travail, systèmes d'information et indicateurs

### **RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS MIGRANTS**

- Système national pour faciliter la reconnaissance et la vérification des compétences et des qualifications des travailleurs migrants; implication des partenaires sociaux et des établissements d'enseignement et de formation?
- Rôle des cadres (régionaux) de certification

### **COUVERTURE DE LA PROTECTION SOCIALE ET PORTABILITÉ DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE**

- Dispositions de sécurité sociale unilatérales, bilatérales ou multilatérales pour assurer la couverture et la portabilité des prestations pour les travailleurs migrants
- Accords bilatéraux de sécurité sociale (ex. R. 167 comme modèle d'accord)

### **MIGRATION EN SITUATION IRRÉGULIÈRE, TRAVAIL FORCÉ, TRAITE DES PERSONNES, TRAVAIL DES ENFANTS ET TRAFIC DE MIGRANTS**